

BULLETIN MUNICIPAL



INFORMATIONS

INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au 31 décembre 2016 inclus**. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec la mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

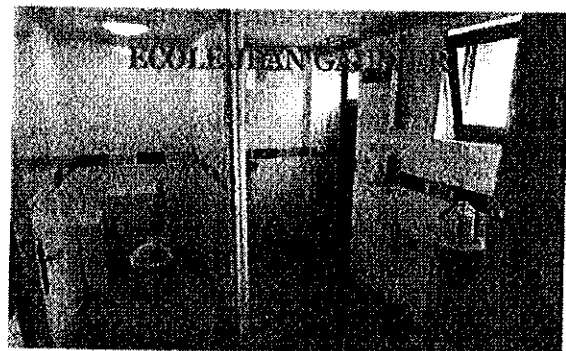
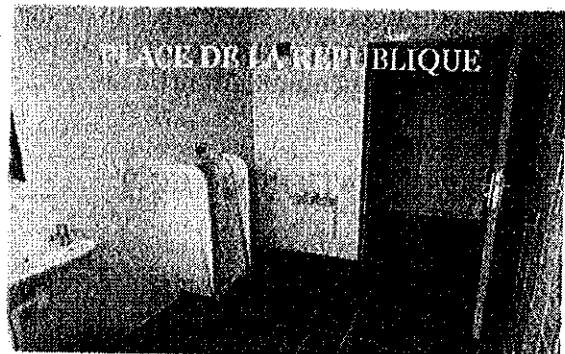
Pièces à produire pour l'inscription :

- Présentation d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier soit du domicile réel, soit des 6 mois de résidence exigés par la loi : Avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité. Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des 5 années en cause.

TOILETTES PUBLIQUES

Après l'agrandissement et la rénovation des toilettes au groupe Jean Gaudier, la Municipalité vient de rouvrir les toilettes sur la place de la République.

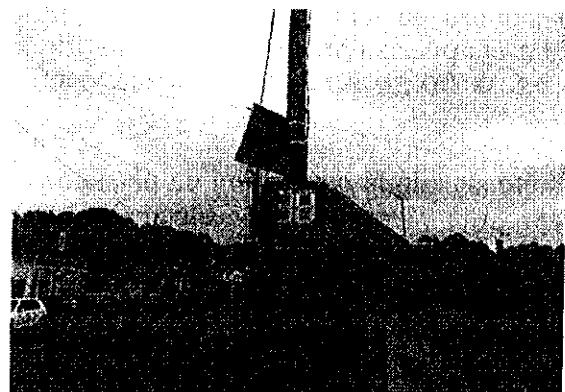
Entièrement transformées, elles sont ouvertes au public du lundi au samedi, de 8h30 à 17h30.



RADARS PEDAGOGIQUES

La Municipalité met tout en œuvre pour améliorer la sécurité des Fressennevillois. 2 nouveaux radars pédagogiques viennent d'être installés dans la commune.

A titre d'information, des contrôles radars vont être effectués par les services de gendarmerie.



BULLETIN MUNICIPAL



CIDFF

COUSSINS BERLINOIS

Un coussin berlinois a dû être enlevé, rue Jules Guesde, car il représentait un réel danger. Les services du département estimant que la fréquentation est de plus de 3000 véhicules par jour, le remplacement de ces coussins n'est pas autorisé.

D'autres solutions sont envisagées mais ne sont pas, pour le moment, retenues par les services départementaux. Affaire à suivre...

AVIS STATIONNEMENT

En raison des problèmes de circulation et de stationnement rencontrés dans la rue Jean-Baptiste Clément, dorénavant le stationnement sera interdit toute l'année du côté impair (arrêté municipal du 22 janvier 2016).

Merci de votre compréhension.

INCIVILITES ET MISE EN GARDE

Suite à plusieurs plaintes, concernant l'usage intempestif du klaxon (notamment la nuit), nous vous rappelons que l'article R 416-1 du code de la route stipule que l'avertisseur sonore n'est autorisé qu'en cas de danger immédiat ; cette infraction est punissable d'une amende de 35 €. Les services de gendarmerie ont été prévenus.

Suite à de récentes escroqueries, nous vous rappelons que le démarchage est interdit (sauf autorisation écrite de la mairie, avec cachet signature). Si vous êtes importuné (e) par des personnes, ne les laissez pas entrer et appelez immédiatement la mairie au **03.22.60.39.60** ou la gendarmerie au 17

Il a été signalé la disparition de plusieurs chats, rue Jean-Baptiste Clément. La gendarmerie de Friville-Escarbotin a été prévenue

Prochaine permanence en mairie le **mercredi 12 octobre** après-midi. Sur rendez-vous au **03.22.60.39.60**

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans **entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2016** devront se présenter en Mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement militaire

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

Mme Gosselin ayant été affectée dans une autre structure, **il n'y a pas de permanences prévues pour le moment.**

Si besoin, veuillez prendre rendez-vous auprès du centre La Fontaine, situé rue Salvador Allende à Friville-Escarbotin, au **03.60.03.42.30**

RAMASSAGE DES GAZONS ET BRANCHAGES

Reprise du ramassage d'hiver tous les 15 jours, **à compter du 3 novembre 2016.** (Jeudis 3 et 17 novembre).

MINI CENTRE

La Municipalité organise du **jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre 2016**, un mini centre ouvert à la journée. Contacter Laure BOCLET à la Maison Pour Tous, pour tous renseignements ou inscriptions, téléphoner au **03.22.30.30.78.**

PERMANENCE EMMANUEL MAQUET

La permanence de M Emmanuel MAQUET, Conseiller Départemental du Canton de Friville-Escarbotin aura lieu le **vendredi 18 novembre à 15h30 en mairie de Fressenneville.**

BULLETIN MUNICIPAL



REPAS DES AINES

Le traditionnel repas offert par la Municipalité aux personnes de la Commune ayant 60 ans et plus, aura lieu le **dimanche 6 novembre 2016 à partir de 13 heures à la MPT**

Les inscriptions sont prises en Mairie jusqu'au : **Jeudi 3 novembre 2016.**

Les personnes ayant des difficultés à se déplacer sont priées de le faire savoir à l'inscription.

Les conjoints âgés de moins de 60 ans peuvent participer moyennant une participation financière de 30 €.

AIDE AUX PERSONNES AGEES

Le Conseil Municipal alloue une aide sous forme de bons de combustible aux personnes âgées de 60 ans et plus, titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ou ayant des ressources inférieures au plafond.

Les personnes concernées et désirant recevoir cette aide sont priées de s'inscrire en Mairie avec les justificatifs.

PRIX CHRYSALIDE

Vous rêvez de publier votre roman ? Ce concours littéraire est destiné à faire émerger et à récompenser un auteur. Envoyez un roman parfait et original et gagnez son édition gratuite ! avec une distribution Hachette Livre.

En vue d'une première lecture pour l'attribution du prochain prix, le comité 2017 attend vos ouvrages.

Date limite des candidatures : 15 décembre 2016

Courriel :

concourschrysalide@gmail.com

SALLE DE LECTURE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Depuis le 12 septembre 2016, ouverture au

public de la nouvelle salle de lecture des Archives départementales.

Recherches historiques sur l'histoire du département et de ses habitants.

Accueil du public du lundi au jeudi de 9h à 17h 61 rue Saint Fuscien. 03.60.03.49.50 archives@somme.fr

MARCHE GOURMANDE (6.5 km - 12km)

Organisée par le Syndicat d'Initiative du Vimeu en association avec le Judo Club de Friville

Le 16 octobre à 9h30, RDV salle des fêtes d'Yzengremer. Inscriptions au **03.22.60.77.61** ou **06.23.65.07.24**

REMERCIEMENTS

L'Association des parents d'élèves remercie les époux **SANIEZ Patrick et GAUJARD Patricia**, pour le don effectué à sa caisse lors de leur mariage et lui présente tous ses vœux de bonheur

SERVICE DE GARDE

- *Infirmières :*

Le 09 / 10 : Mme Davergne au 03.22.30.46.06

Le 16 / 10 : Mme Lefort au 03.22.60.80.31

Le 23 / 10 : Mme Pion au 03.22.30.51.34

Le 30 / 10 : cabinet infirmier de Friaucourt au 03.22.60.62.26

ÉTAT CIVIL

✓ *Décès :*

Amiens, le 4 septembre 2016 : Mr Alain SAINT-GERMAIN

Saint-Valéry-sur-Somme, le 17 septembre 2016 : Mr SAINT-GERMAIN Marcel

✓ *Naissances :*

Abbeville, le 25 août 2016 : Enzo FERTE

Abbeville, le 18 septembre 2016 : Lorenzo BOINET

✓ *Mariage :*

Le 10 septembre 2016 : Monsieur Patrick SANIEZ et Madame Patricia GAUJARD

BULLETIN MUNICIPAL



INFORMATIONS ASSOCIATIONS

KARATE

Le **9 octobre** : super loto à 14h à la MPT
Ouverture des portes à 12h00
Nombreux lots à gagner, Senseo, bons d'achat (300 € - 200 €, 100 €, 80 €.)
centrifugeuse, caméscope, robot multifonctions etc)
Bar et restauration sur place.
Réservations au **06.13.30.07.07**
ou **06.81.48.28.55**

FOOTBALL

Le **21 octobre** : super loto à 20h à la MPT
Ouverture des portes à 18h30.
Nombreux lots à gagner : écran plat, tablettes wi-fi, smart box, sèche-linge, bons d'achat de 100 €, congélateur, centrale vapeur etc.
Bar et restauration sur place

COMITE DES FETES

Le comité des Fêtes organise un repas dansant le **samedi 15 octobre 2016 à la MPT**, avec le groupe « Indie Vision ». Le prix est fixé à 15 € (apéritif, langue de bœuf et ses légumes, fromage, dessert, café).
Réservations au **06.29.37.13.45** ou le **06.74.87.54.58**.

CLUB DES RETRAITES DYNAMIQUES

Reprise des concours de dominos et de cartes le **mercredi 11 octobre 2016**.

L'Assemblée Générale du Club des retraités dynamiques aura lieu le **14 octobre à 14h30 à la MPT**. Les candidats au conseil d'administration devront faire parvenir leur candidature au Président **avant le 8 octobre**.

Un séjour en Aveyron est prévu **du 2 au 11 juin 2017**, renseignements au **03.60.26.90.88** ou **03.22.26.85.89**

BATTERIE-FANFARE MAJORETTES

Tu as 5 ans et +
Tu aimes le Tambour, la percussion ou la trompette.
Tu es dynamique et motivé(é),
Tu es passionné(é) par la musique

REJOINS-NOUS

Les lundis de 18h30 à 20h00 pour les débutants.
Les lundis de 19h00 à 20h00 pour les anciens.
Les Entraînements ont lieu à la salle Jean Ferrat de Fressenneville.
Renseignements : **06.65.65.30.16**

Tu as 5 ans et +
Tu aimes le bâton, la danse, le costume et les paillettes.
Tu es dynamique et motivé(é),
Tu es passionné(e) par les majorettes

REJOINS-NOUS

Les mercredis de 14h00 à 15 h00 pour les Petites
Les mercredis de 14h à 15h30 pour les Débutantes.
Les mercredis de 14h à 16h30 pour les anciennes.
Entraînements à la MPT de Fressenneville.
Les grandes auront un entraînement par mois le samedi selon la disponibilité des salles.
25 euros l'inscription
Renseignements : **06.22.84.52.79**

L'assemblée générale de la Batterie Fanfare Majorettes, aura lieu le **7 Octobre 2016, à 18h30, à la MPT**

ECOLE DE TENNIS

De 4 à 6 ans : inscriptions auprès de Mélanie Delignières (06.11.32.45.20) ou du Président Pierre Delignières (03.22.30.56.68).

L'Assemblée Générale du Tennis Club se tiendra le **vendredi 7 octobre 2016, à 18h**, à la Maison Pour Tous.
23 / 10 au 11/12 : championnat d'hiver

BULLETIN MUNICIPAL



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le premier forum des associations, organisé par la Municipalité le **samedi 24 septembre** a connu un succès encourageant.

12 associations de la commune ont répondu présents et le public, dont une majorité d'enfants, a pu découvrir et essayer certaines activités.

Cet après-midi a également permis aux différents dirigeants de mieux se connaître.



ASSOCIATION LE FRESSENEVILLOIS

Il reste quelques places disponibles pour la soirée au Moulin Rouge du **samedi 12 novembre 2016**. Prix : 200€ comprenant le transport, le dîner spectacle dans le

temple du French Cancan ainsi qu'une collation offerte à l'aller. Renseignements et inscriptions au **07.71.15.93.53** ou **06.13.61.64.28**

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des Sapeurs-Pompiers organise son 1^{er} vide grenier couvert en semi nocturne le **samedi 22 octobre 2016**. Stade Marcel Poiret, de 15h à 23h. 1.50 € le mètre.

Restauration sur place.

Réservations au **06.22.41.61.17**

LA CCVI VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

CONTE EN JEU

Du **20 septembre au 20 décembre**, pour les enfants de **7 à 12 ans**, la CCVI propose une activité gratuite : le Conte en Jeu (les mardis de 18h à 19h, salle de hand Feuquières-en-Vimeu)

Cet atelier de douze séances, animé par Thomas Dupont, conteur à l'association Résonances, propose aux enfants de développer leurs capacités créatives et de se familiariser avec la parole sous la forme du jeu théâtral.

Renseignements et inscriptions au 06 07 06 97 76 asso.resonances@hotmail.fr
www.asso-resonances.fr

IL EST GRAND TEMPS DE RALLUMER LES ETOILES !

Vendredi 7 octobre : Friville-Escarbotin. Tout public. Entrée libre. Le Jour de la nuit est une manifestation nationale unique en France de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé : pendant une soirée et une nuit, venez fêter la nuit noire et découvrez son environnement fragile. Programme détaillé et lieu sur : www.jourdelanuit.fr
www.cc-vimeuindustriel.fr
Extinction exceptionnelle de l'éclairage communal à partir de 21h.



BULLETIN MUNICIPAL



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23/09/2016

1 : Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2016

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2 : Budget primitif lotissement « Jaurès/ Zola » : décision modificative budgétaire N°1

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et adopte la décision modificative budgétaire

3 : Remplacement de Monsieur Patrick Porion à la commission administrative du CCAS

Seule Mme Leuliette se porte candidate, elle est élue (13 voix pour et 4 abstentions)

4 : Désignation d'un nouveau délégué titulaire au SIAEP du Bois de la Motte en remplacement de Madame Delphine Varin

Messieurs Tavernier et Mouillard se portent candidats
Monsieur Tavernier est élu (13 voix)
Monsieur Mouillard (4 voix)

5 : Accompagnement dans le cadre d'un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)

La société ARCALIA, à Amiens, moins disante, pour l'accompagnement, est retenue à l'unanimité

6 : Renouvellement du contrat Enfance Jeunesse avec la CAF

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat Enfance Jeunesse

7 : Acquisition de l'emplacement réservé N°16 rue Camille Pelletan

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 29 avril 2016 donnant un accord de principe pour acquérir la bande de terrain.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord.

8 : Convention avec la FDE 80 relative au financement des travaux d'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques sur le parking face à la mairie

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sauf Monsieur DORE et Mme ALLARD.

9 : Convention avec la FDE 80 relative au projet d'effacement du réseau électrique dans le cadre du programme de suppression des postes de transformation

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord.

10 : Avenant de prolongation de la convention de mécénat portant offre de concours signée avec le groupe VOL-V en lien avec l'implantation du parc éolien

Le Conseil Municipal donne son accord sauf Monsieur DORE et Madame ALLARD qui votent contre.

11 : Questions diverses

Les questions diverses sont débattues

12 : Informations diverses

Malgré l'absence du droit d'initiative à l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose aux conseillers de prendre la parole s'ils le souhaitent.

Un débat est instauré.